

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la santé mentale de la population canadienne

Cher participant/Chère participante au téléseminaire,

Merci de votre intérêt envers notre « *Formation continue dans le cadre des soins de santé mentale axés sur la collaboration : un téléseminaire de formation interprofessionnelle* ». Le séminaire est d'une durée de 90 minutes, et il débute à 12 h et se termine à 13 h 30, selon les fuseaux horaires canadiens respectifs.

Lundi 1^{er} octobre 2007 (12 h, heure de l'Est)

Animatrice : Enette Pauzé

Animateur-formateur : Dr Vernon Curran

Expertes invitées : Trieneke Niemeyer (travailleuse sociale); Ann Greene (infirmière autorisée/infirmière en santé mentale); Jan Stretch (infirmière psychiatrique autorisée)

Fuseaux horaires canadiens

Heure du Pacifique	Heure des Rocheuses	Heure du Centre	Heure de l'Est	Heure de l'Atlantique
9h, hre du Pacifique	10h, hre des Rocheuses	11h, hre du Centre	12h, hre de l'Est	13h, hre de l'Atlantique

Lien sur les fuseaux horaires du Canada (en anglais)

http://www.timetemperature.com/tzca/canada_time_zone.shtml

Objectifs d'apprentissage

À la fin de la séance, les participants seront en mesure de :

- i. Définir les soins de santé mentale axés sur la collaboration, la formation interprofessionnelle et la pratique axée sur la collaboration
- ii. Définir les compétences professionnelles de base nécessaires à la collaboration
- iii. Appliquer des concepts de base relatifs aux soins de santé mentale axés sur la collaboration, à la formation interprofessionnelle, et à la pratique axée sur la collaboration dans le cadre de leur pratique
- iv. Cerner un éventail possible de membres d'une équipe interprofessionnelle et définir leurs rôles
- v. Obtenir des ressources supplémentaires pour la formation par le biais du site Web de notre projet : <http://www.ccmhi.ca/fr/training.html>

! Veuillez lire attentivement les renseignements suivants, puisqu'il s'agit de ressources importantes et d'instructions !

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

Trousse des participants

Votre trousse de participant comprend les documents suivants :

Voici ce que ce document comprend :

1. Ordre du jour
2. Biographies de l'animatrice et de l'animateur-formateur
3. Renseignements sur la divulgation de données financières
4. Étude de cas
5. Instructions donnant accès au téléseminaire (vous aurez besoin d'un téléphone terrestre)
6. Énoncés d'agrément de la formation continue

Documents/liens fournis séparément :

7. Affiche (jointe au courriel)
8. Un exemplaire de la trousse d'outils éducatifs de l'ICCSM (téléchargement gratuit en français ou en anglais) : <http://www.ccmhi.ca/fr/products/toolkits/educators.htm>
9. Formulaire d'évaluation préalable à la séance
<http://www.ccmhi.ca/fr/training/CEPrograms.html>

Lectures pré-requises

Avant de participer au téléseminaire, nous vous demandons de passer en revue :

1. L'étude de cas fournie
2. Vous devez remplir un formulaire d'évaluation en ligne préalablement à la séance afin d'obtenir des crédits de formation continue ou un certificat de participation (lien : <http://www.ccmhi.ca/fr/training/CEPrograms.html>).
3. Après la séance, on vous demandera aussi de remplir un formulaire d'évaluation postérieur à la séance.

Lectures préparatoires suggérées

Avant de participer au téléseminaire, nous vous recommandons de passer en revue :

- La trousse d'outils éducatifs de l'ICCSM

Crédits de formation continue ou certificat de participation

Pour plus de renseignements : <http://www.ccmhi.ca/fr/training/CECredits.html>

Les crédits de formation continue sont offerts par : l'Association des pharmaciens du Canada; l'Association des psychiatres du Canada; la Société canadienne de psychologie; le Collège des médecins de famille du Canada.

Le programme a été sanctionné/appuyé par : l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale; l'Association canadienne des ergothérapeutes; l'Association

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux; Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale; l'Association canadienne pour la santé mentale; l'Association des infirmières et infirmiers du Canada; la Fondation canadienne de la recherche en psychiatrie; Les diététistes du Canada; Infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés du Canada.

Dans le cas où vous NE pourrez PAS participer à la séance, veuillez nous en aviser le plus tôt possible – nous offrirons votre place à une personne inscrite sur notre liste d'attente. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Au nom de tous les membres de notre équipe de projet, nous vous disons à bientôt pour une expérience engageante de formation en ligne!

Salutations cordiales,

Enette

Enette Pauzé, PhD (c), MSc.

Chef de projet

Le Collège des médecins de famille du Canada – projet du Conseil canadien sur l'apprentissage

Téléphone : 416-809-4270

Télécopieur : 905-827-2030

Courriel : enette@sympatico.ca

Courriel : epauze@cfpc.ca

Site Web : www.ccmhi.ca/en/training.html

Le financement pour ce programme provient du Conseil canadien sur l'apprentissage



Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

Lundi 1^{er} octobre 2007 (12 h, heure de l'Est)

Animatrice : Enette Pauzé

Animateur-formateur : Dr Vernon Curran

Expertes invitées : Trieneke Niemeyer (travailleuse sociale); Ann Greene (infirmière autorisée/infirmière en santé mentale); Jan Stretch (infirmière psychiatrique autorisée)

Fuseaux horaires canadiens

Fuseaux horaires canadiens

Heure du Pacifique	Heure des Rocheuses	Heure du Centre	Heure de l'Est	Heure de l'Atlantique
9h, hre du Pacifique	10h, hre des Rocheuses	11h, hre du Centre	12h, hre de l'Est	13h, hre de l'Atlantique

Lien sur les fuseaux horaires du Canada (en anglais)

http://www.timetemperature.com/tzca/canada_time_zone.shtml

Renseignements sur la téléconférence :

Numéro à signaler : (888)-882-9090

Code du participant : 4447030

Ordre du jour du programme

Ordre du jour du programme (90 min.)

1. Introduction (5 min.)
2. Mise en œuvre/Ordre du jour (5 min.)
3. Révision des concepts et des termes clés (10 min.)
4. Rôles et responsabilités des divers membres de l'équipe (15 min.)
5. Exemple d'activité de la trousse d'outils – étude de cas interprofessionnelle (40 min.)
6. Questions et réponses (15 min.)

Lectures pré-requises

Avant de participer au téléseminaire, nous vous demandons de passer en revue :

1. L'étude de cas fournie
2. Vous devez remplir un formulaire d'évaluation en ligne préalablement à la séance afin d'obtenir des crédits de formation continue ou un certificat de participation (lien : <http://www.ccmhi.ca/en/training/CEPrograms.html>).
Après la séance, on vous demandera aussi de remplir un formulaire d'évaluation postérieur à la séance.

Le financement pour ce programme provient du Conseil canadien sur l'apprentissage

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

Biographies

Animatrice

Enette Pauzé, PhD (c), MSc

Madame Enette Pauzé agit comme chef de projet pour le projet intitulé « Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne : établir une communauté d'apprenants et de formateurs basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la santé mentale de la population canadienne ». Enette est coauteure d'une trousse d'outils de formation interprofessionnelle pour les soins de santé mentale axés sur la collaboration, et elle a contribué à la conception de plusieurs autres trousse d'outils et initiatives interprofessionnelles à l'échelle communautaire, provinciale et nationale. Elle est membre des sous-comités de l'Évaluation et de la Traduction des connaissances du Consortium pancanadien pour l'interprofessionnalisme en santé, et est conseillère principale auprès de la *Canadian National Health Sciences Students' Association*. Enette est étudiante au doctorat à l'Université de Toronto, au *Department of Health Policy Management and Evaluation*, et elle est titulaire d'une bourse de recherche du *Ontario Training Centre in Health Services and Policy Research*, du programme *Transdisciplinary Understanding and Training on Research - Primary Health Care (TUTOR-PHC)*, et du programme *Research in Addictions and Mental Health Policy & Services (RAMHPS)*.

Animateur-formateur

Vernon Curran, PhD

Vernon Curran est professeur agrégé en enseignement de la médecine et directeur de la recherche et du développement universitaires auprès de la Faculté de médecine de l'Université Memorial. Il est également codirecteur du Centre for Collaborative Health professional Education de l'Université Memorial, et codirigeant d'un projet d'amélioration du programme d'enseignement interprofessionnel à cette université.

Vernon a aussi occupé le poste de directeur du développement universitaire à la Faculté de médecine de l'Université Memorial. Alors qu'il était en poste, il a dirigé l'élaboration et l'offre de programmes de perfectionnement du corps professoral au sein de la Faculté de médecine. Vernon occupe un poste à la Faculté d'éducation de l'Université Memorial, et donne des cours dans des programmes de premier cycle et de cycles supérieurs pour adultes, des programmes d'enseignement postsecondaire, et a dirigé l'élaboration et la création d'un diplôme de premier cycle en enseignement aux professionnels de la santé comme partie intégrante du programme d'études postsecondaires de l'Université Memorial.

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

Expertes invitées

Pour obtenir les biographies et les photos de la liste des experts invités, veuillez consulter : <http://www.ccmhi.ca/en/training/CEExperts.html>

Divulgence de données financières

Politique de la formation continue relative à la divulgation complète

Plusieurs associations professionnelles exigent la divulgation d'intérêts financiers ou d'autres affiliations existant entre un auteur ou coauteur et des sociétés commerciales qui soutiennent ce programme ou avec des entreprises manufacturières de produits commerciaux concurrents ou avec des prestataires de services commerciaux dont il est question dans ce programme.

L'existence de telles relations ne constitue pas nécessairement un conflit d'intérêts, mais le public doit être renseigné sur les affiliations de l'auteur ou coauteur. Cette politique vise à mettre au jour tout conflit potentiel de sorte que les membres du public soient en mesure de se faire une opinion sur la documentation présentée.

Veuillez communiquer avec nous si vous avez des questions ou des préoccupations :

Enette Pauzé (chef de projet), epauze@cfpc.ca.

Les formateurs, animateurs ou experts invités ci-dessous déclarent qu'au cours des deux dernières années, ils ont eu ou un membre de leur famille immédiate a eu des intérêts financiers ou des affiliations avec des sociétés commerciales qui soutiennent ce programme ou avec des fabricants de produits concurrents ou des entreprises qui offrent des services concurrentiels :

Davison, Karen: Ownership propriété ou partenariat: Viva Health Education and Research; investissements: Peace Summit Technologies (VCC) Inc.; subventions de recherche: Dunune Institute, IRSC.

Whyte, Jayne: emploi: Association canadienne pour la santé mentale (national); conseil consultatif ou comité semblable: Infirmières et infirmiers psychiatriques autorisés du Canada (Saskatchewan), CMAA Saskatchewan, honoraires ou autres frais: Eli Lilly.

Woodman, Mary: conseil consultatif ou comité semblable: GSK; honoraires ou autres frais: Pfizer.

Darby, Carolynne: conseil consultatif ou comité semblable: Eli Lilly, Biovail, Lundbeck; s essais ou études cliniques: Lundbeck; honoraires ou autres frais: Biovail, Lundbeck, Eli Lilly, Wyeth Ayerst, Janssen Ortho.

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

Les formateurs, animateurs ou experts invités ci-dessous n'ont aucun intérêt financier, ni aucune affiliation à déclarer :

Curran, Vernon

Pauzé, Enette

Dolovich, Lisa

Niemeyer, Trieneke

Lemire, Francine

Stretch, Jan

Ungar, Tom

Greene, Anne

Les formateurs, animateurs ou experts invités ci-dessous n'avaient pas retourné leurs formulaires de divulgation au moment d'aller sous presse :

Service, John

Krupa, Terry

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la santé mentale de la population canadienne

Étude de cas

« Renforcer la collaboration par le biais de la formation interprofessionnelle : une ressource pour les formateurs sur les soins de santé mentale axés sur la collaboration » (trousse d'outils éducatifs de l'ICCSM)

<http://www.ccmhi.ca/en/products/toolkits/educators.htm>

Cas 1

Nom : Sylvain

Âge : 14 ans

Sexe : masculin

Milieu : banlieue

Race : blanche

Cadre de la prestation des soins : cabinet d'un médecin de famille, école

Diagnostic : trouble anxieux/hyperactivité avec déficit de l'attention/trouble d'apprentissage

Sommaire :

Il s'agit du cas d'un adolescent habitant la banlieue qui se présente chez le médecin de famille avec de l'anxiété et de possibles problèmes d'apprentissage. Voici certains des enjeux : les différences entre l'expertise d'un spécialiste et celle d'un généraliste, des divergences d'opinions quant au diagnostic, des obstacles reliés aux attitudes et des différences d'attitudes, les rôles et responsabilités quant à la documentation et aux communications, la confidentialité, la défense des intérêts, la famille, et la domination exercée par un membre de l'équipe.

Mise en contexte :

Cela fait dix ans que Sylvain et sa famille utilisent les services de ma pratique médicale. Sylvain a 14 ans, habite la banlieue et fréquente l'école secondaire. Je connais Sylvain depuis qu'il a quatre ans. C'était un enfant en santé et assez normal, toujours plaisant et issu d'une famille qui l'appuie. Il me consulte pour sa vaccination et des plaintes habituelles concernant la grippe, ou pour des bosses et des bleus. C'est un élève moyen qui s'entend bien avec ses amis. Il joue au hockey et au soccer, l'été venu. Il s'adonne aux jeux vidéo et à l'ordinateur, au rouli-roulant et à la planche à neige. Depuis qu'il a commencé ses études secondaires, il s'est désintéressé de l'école. Ses parents attribuent cela à l'adolescence. Au cours des quatre derniers mois, Sylvain s'est montré de plus en plus nerveux lorsqu'il s'agit d'aller à l'école. Il a commencé à cesser d'assister à certains cours. Ses parents viennent tout juste d'en être avisés par l'école.

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la santé mentale de la population canadienne

Situation 2 :

L'examen physique de Sylvain est normal. Les tests en laboratoire, dont les taux d'hormones thyroïdiennes et de sucre dans le sang, sont normaux. Ses poumons semblent être dégagés et il n'a jamais souffert d'asthme pouvant expliquer ses difficultés respiratoires. Sylvain ne souffre d'aucune allergie. Il affirme ne pas consommer de drogues illicites, ni de l'alcool. Il boit des boissons énergisantes comme la plupart de ses amis. J'ai demandé qu'on effectue un examen cardiologique afin que l'on s'assure qu'il n'y a pas d'arythmie, mais je crois que c'est improbable. J'ai déjà traité la mère de Sylvain pour un trouble panique.

Sylvain me confie qu'il se sent très nerveux et qu'il a l'estomac à l'envers, particulièrement les dimanches soir et les lundis matin. Il me dit qu'il n'aime vraiment pas ses professeurs d'anglais, de français et d'histoire, et qu'il lui arrive de ne pas assister à ses cours. Je crois qu'il souffre d'un trouble anxieux. Je l'ai dirigé vers notre clinique locale de santé mentale pour enfants et adolescents. La liste d'attente est d'environ six mois. Les parents sont très mécontents d'avoir à attendre et veulent que je définisse le cas comme urgent. En attendant, j'ai conseillé aux parents de demander à ce que le psychologue et le conseiller en orientation de l'école rencontrent Sylvain. La mère de Sylvain m'a demandé d'appeler l'école, mais ma pratique me tient très occupée et je n'ai pas le temps.

Discussion 2

Rôles et responsabilités

1. Quels sont les rôles et les responsabilités d'un prestataire de soins de santé primaires?
2. Quelles sont les limites raisonnables de l'intervention et de l'expertise du prestataire de soins primaires, et quand les consultations avec des spécialistes et l'aiguillage vers d'autres services devraient-ils être amorcés?
3. Quels sont les rôles et les responsabilités de la famille quand il s'agit de revendiquer des ressources, des services et des enquêtes?
4. Quels types de conflits peuvent survenir entre le médecin de famille et la famille au regard de leur frustration devant les longues listes d'attente pour une évaluation?

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la santé mentale de la population canadienne

Situation 4 :

Je suis la mère de Sylvain. Sylvain est un être merveilleux. Il s'entend avec les autres enfants et sait se faire apprécier de son entourage. Les gens l'aiment beaucoup. Il a toujours été un élève moyen et n'a jamais créé de problèmes. Nous ne savons pas ce qui se passe et nous sommes très inquiets. Tout à coup, nous recevons des rapports du conseiller en orientation et de quelques professeurs indiquant que Sylvain semble ne pas vouloir apprendre ou qu'il ne travaille pas assez fort. Ils pensent qu'il est rebelle et qu'il refuse de faire certains de ses devoirs. Ils disent que parfois, il ne suit pas les directives données en classe. Cela ne ressemble pas à notre fils. D'autres enseignants disent qu'il va bien. Il est toujours actif dans les équipes de sport de l'école. Il joue au hockey et il adore ça. Nous allons le voir jouer et ça nous plaît beaucoup, mais c'est difficile pour nous d'aller le conduire aux différents tournois.

Nous sommes très inquiets à propos de ses problèmes respiratoires et cardiaques. Notre médecin de famille nous a dit que tout va bien. Elle pense qu'il s'agit de crises d'anxiété ou de panique. Je ne pense pas qu'un médecin de famille possède l'expertise pour diagnostiquer l'anxiété chez un adolescent. J'ai eu des crises de panique il y a plusieurs années, et je me sentirais terriblement mal si j'apprenais que j'ai transmis cela à mon fils. Mon mari, le père de Sylvain, pense que nous sommes trop mous avec Sylvain et que nous devrions nous montrer plus sévères s'il ne fait pas ce qu'il a à faire. Il a même parlé d'envoyer Sylvain dans une autre école, si les problèmes persistent. Mon mari et moi ne sommes pas d'accord là-dessus. Nous sommes vraiment mécontents du temps qu'il faudra pour faire évaluer Sylvain à la clinique pour adolescents. D'ici à ce qu'on l'examine, Sylvain pourrait perdre toute son année scolaire. Nous ne voulons pas que cela arrive. Nous nous sommes renseignés au sujet de la consultation du psychologue de l'école, mais cela aussi va prendre beaucoup de temps. Mon mari et moi avons un rendez-vous avec le directeur de l'école pour savoir si l'examen peut être fait plus tôt. Nous allons également communiquer avec notre commissaire d'école. Mon mari connaît le commissaire étant donné qu'ils sont d'anciens collègues de travail. Mon mari et moi travaillons tous les deux à temps plein, et il est difficile pour nous de nous présenter à de trop nombreux rendez-vous.

Discussion 4

Communications – Famille et soignants

1. Quels sont les rôles et les responsabilités des parents quant aux soins de cette personne?
2. Comment l'équipe peut-elle aider la famille à se sortir de cette situation?
3. Comment peut-on favoriser les communications entre les parents afin d'empêcher les conflits au sein de la famille?

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la santé mentale de la population canadienne

4. Comment l'équipe peut-elle aider la famille à revendiquer des soins et des services pour leur fils?
5. Songez à un jeu de rôles entre les membres de l'équipe, les parents et le patient/usager.

Situation 6 :

Je suis le psychologue de l'école. J'ai rencontré Sylvain à deux reprises lors de deux séances de tests. Selon la liste d'attente, son tour n'était pas encore arrivé, mais je suppose que la famille a usé de son influence, de sorte qu'on m'a demandé de le voir plus rapidement. Il semble avoir un trouble de déficit de l'attention léger à modéré, de type inattentif, ne comportant aucun signe d'hyperactivité, ainsi qu'une difficulté d'apprentissage liée au traitement de l'information auditive. Il est plus compétent lorsqu'il s'agit d'activités visuelles spatiales, et il possède une bonne motricité fine et globale. Je suis d'accord avec le diagnostic de trouble anxieux, mais les crises d'anxiété sont exacerbées et marquées lorsqu'on demande à Sylvain d'exécuter des tâches exigeant une attention verbale et une concentration assidues. Son trouble anxieux l'empêche encore plus de se concentrer. Je recommande de l'adaptation scolaire et du counselling afin d'aider Sylvain à déceler et à gérer ses difficultés/déficits d'apprentissage. Je suis d'avis que le fait d'aider Sylvain à gérer son anxiété l'aidera également à se concentrer. Je recommande qu'il soit exempté de certains cours réguliers pour participer à des séances d'aide avec notre assistante en éducation spécialisée.

Discussion 6

Communications et stigmatisation

1. Comment l'équipe peut-elle utiliser cette information au nom de Sylvain?
2. À qui reviennent le rôle et la responsabilité de mettre en œuvre les interventions telles que suggérées par le psychologue de l'école?
3. De quelle façon les membres de l'équipe vont-ils communiquer l'information de sorte que les besoins de Sylvain soient comblés?
4. Comment la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale/d'apprentissage peut-elle nuire aux interactions de Sylvain à l'école et dans son milieu social, ou les limiter?

Situation 7 :

Je suis le conseiller en orientation de l'école. J'ai examiné le rapport portant sur les difficultés d'apprentissage et l'anxiété de Sylvain. Nous avons beaucoup d'élèves aux prises avec ces problèmes. Le cas de Sylvain est minime. Je vais essayer d'expliquer aux enseignants en quoi consistent ses déficits et d'obtenir une forme d'aide compensatoire à l'enseignement pour Sylvain. Sa famille est ambivalente. Elle est heureuse d'avoir cerné le problème de Sylvain, mais inquiète de ce que notre école peut offrir pour ce qui est de

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la santé mentale de la population canadienne

l'aide. Le mieux que je peux faire est une séance d'une demi-heure, deux fois par semaine, en compagnie de l'assistante en éducation. J'ai peur que les autres élèves agacent Sylvain s'ils le voient se rendre à ses séances d'aide. Ses parents disent que le médecin recommande la médication, mais ils sont hésitants et veulent d'abord voir les résultats de l'aide compensatoire. Je crois que Sylvain devrait essayer le Ritalin et des médicaments pour traiter l'anxiété. J'ai vu beaucoup de nos élèves s'améliorer après qu'on leur a administré le bon médicament. Qu'attendent-ils de nous s'ils ne suivent pas les conseils qui leur ont été donnés? Je ne voudrais pas que l'avenir d'un bon garçon soit gâché simplement parce que ses parents s'obstinent. Je vais tâcher de convaincre ses parents que s'ils n'interviennent pas et n'agissent pas rapidement, Sylvain pourrait bien se retrouver dans un autre programme d'enseignement ou avoir des démêlés avec la justice. Je l'ai vu trop souvent. J'aime bien ce garçon et je vais me donner la mission de lui trouver l'aide dont il a besoin.

Discussion 7

Attitudes et sentiments

1. Quels sont les attitudes et les sentiments des membres de l'équipe à l'égard du recours aux médicaments pour des problèmes de santé mentale chez les enfants et les adolescents?
2. Comment les membres de l'équipe peuvent-ils s'assurer que les décisions relatives au traitement sont fondées sur les faits probants les plus fiables quant aux résultats, et non seulement sur des attitudes?
3. De quelle façon l'équipe peut-elle continuer d'appuyer et de collaborer avec cette personne et la famille?
4. Quel rôle peuvent jouer l'école et la collectivité dans la prévention des problèmes de santé mentale?
5. Comment une équipe peut-elle composer avec un membre dominant qui tenterait de prendre les commandes?

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

Instruction donnant accès au téléseminaire

Cher participant/Chère participante :

Au moment précisé, chaque participant signalera le numéro à composer et entrera le code du participant.

Téléconférence :

Numéro à composer : (888)-882-9090

Code du participant : 4447030

On demandera aux appelants d'enregistrer leur nom (étant donné que la séance sera enregistrée, il se peut que vous ne souhaitiez employer que votre prénom).

Lorsqu'une personne se joindra à la téléconférence, vous entendrez un timbre sonore, suivi de son nom.

Lorsqu'une personne quittera la téléconférence, vous entendrez deux timbres sonores, suivi de son nom.

Veillez prendre note que tout participant qui composera le numéro avant l'animatrice entendra de la musique, de même qu'un message l'avisant que la musique se fera entendre jusqu'à ce que l'animatrice se joigne à la téléconférence.

Après vous être joint à la téléconférence, veuillez mettre votre téléphone en sourdine (appuyez sur *6). Cela permettra de s'assurer que la ligne laisse clairement entendre les présentateurs. Lorsque vous avez une question ou que vous souhaitez émettre un commentaire, désactivez le mode sourdine (appuyez sur *6).

Renforcer la formation axée sur la collaboration au moyen des technologies d'apprentissage en ligne

Établir une communauté d'apprenants et de formateurs
basée sur l'échange de connaissances afin d'améliorer la
santé mentale de la population canadienne

Énoncés d'agrément de la formation continue

COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DU CANADA (CMFC)

Téléseminaire – approbation Mainpro-C

Ce programme répond aux critères d'agrément du Collège des médecins de famille du Canada et jusqu'à 1.5 crédit Mainpro-C/Téléseminaire lui est accordé.

ASSOCIATION DES PSYCHIATRES DU CANADA (APC-CPA)

Téléseminaire

Ce téléseminaire est une activité de formation collective agréée (section 1) selon la définition du Programme de maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada, approuvé par l'Association des psychiatres du Canada. 1.5 crédit de la section 1 lui est accordé.

LE CONSEIL CANADIEN DE L'ÉDUCATION PERMANENTE EN PHARMACIE (CCEPP, qui représente l'Association des pharmaciens du Canada)

Téléseminaire

Le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie a octroyé 1,5 crédit de formation continue pour ce programme.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE

Téléseminaire

La Société canadienne de psychologie approuve le projet CMFC-CCA dans le but d'offrir de la formation continue aux psychologues. 1.5 crédit de formation continue est accordé à ce programme.

Le financement pour ce programme provient du Conseil canadien sur l'apprentissage